

The background features a blurred financial chart with orange bars and a line graph. A white semi-transparent rectangle is overlaid on the top left, containing the title text. The overall color palette is dominated by blue, orange, and white.

LES 100 MOTS DE LA FINANCE

1. **Actif** : Tout ce que possède une entreprise et qui a de la valeur, tels que l'argent, les biens ou les équipements.
2. **Passif** : Dettes et obligations financières d'une entreprise envers des tiers (Banques, fournisseurs).
3. **Capitaux propres** : Valeur nette d'une entreprise, représentant les fonds investis par les propriétaires et les bénéfices non distribués.
4. **Bilan** : Etat financier qui présente la situation financière d'une entreprise à un moment donné, en comparant ses actifs et ses passifs.
5. **Compte de résultat** : Etat financier qui récapitule les revenus, les dépenses et le bénéfice net ou la perte d'une entreprise sur une période donnée.
6. **État des flux de trésorerie** : Etat des flux de trésorerie montre comment l'argent entre et sort de l'entreprise au cours d'une période donnée.
7. **Découvert** : Situation où un compte bancaire présente un solde négatif, dépassant le montant autorisé par la banque, entraînant des frais et des intérêts supplémentaires.
8. **Ratios financiers** : Outils d'analyse utilisés pour évaluer la performance financière d'une entreprise, en comparant différentes mesures financières entre elles.
9. **Liquidité** : Mesure la capacité d'une entreprise à convertir rapidement ses actifs en espèces pour répondre à ses obligations financières à court terme.
10. **Rentabilité** : Mesure la capacité d'une entreprise à générer des bénéfices par rapport à ses coûts et à ses investissements.

11. **Solvabilité** : Mesure la capacité d'une entreprise à répondre à ses obligations financières à long terme en utilisant ses actifs et ses flux de trésorerie.
12. **Rentabilité économique** : Mesure le rendement des actifs d'une entreprise, en comparant le bénéfice réalisé avec le capital investi.
13. **Rentabilité financière** : Mesure le rendement des capitaux propres investis dans une entreprise, en comparant le bénéfice net avec les capitaux propres.
14. **Levier financier** : Mesure l'effet de l'endettement sur la rentabilité et la valeur d'une entreprise.
15. **Levier opérationnel** : Mesure l'effet des coûts fixes sur la rentabilité d'une entreprise.
16. **Levier total** : Mesure l'effet combiné du levier financier et du levier opérationnel sur la rentabilité d'une entreprise.
17. **EBITDA (Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement)** : Mesure du résultat d'exploitation d'une entreprise avant certaines dépenses non liées à l'exploitation.
18. **Marge brute** : Mesure le pourcentage de revenu restant après déduction du coût des biens vendus.
19. **Marge nette** : Mesure le pourcentage de revenu restant après déduction de toutes les dépenses, y compris les impôts.
20. **Rendement des actifs** : Mesure le bénéfice réalisé par une entreprise par rapport à la valeur de ses actifs.
21. **Rendement des capitaux propres** : Mesure le bénéfice net réalisé par une entreprise par rapport à la valeur de ses capitaux propres.

22. **Rendement des investissements** : Mesure le bénéfice réalisé par rapport au montant investi dans une entreprise ou un projet.
23. **Valeur nette** : Valeur totale des actifs d'une entreprise moins la valeur totale de ses passifs.
24. **Flux de trésorerie** : Les entrées et sorties d'argent dans une entreprise sur une période donnée.
25. **Taux d'intérêt** : Coût du crédit ou le rendement des investissements exprimé en pourcentage.
26. **Taux de rendement** : Mesure le gain ou la perte réalisé sur un investissement par rapport à son coût initial.
27. **Taux de croissance** : Mesure le pourcentage d'augmentation ou de diminution d'une valeur ou d'un indicateur sur une période donnée.
28. **Coût du capital** : Rendement attendu par les investisseurs pour financer une entreprise ou un projet.
29. **Valorisation** : Processus d'estimation de la valeur d'une entreprise, d'un actif ou d'un projet.
30. **Point mort** : Niveau de ventes nécessaire pour couvrir tous les coûts et atteindre le seuil de rentabilité.
31. **Coefficient de couverture des intérêts** : Mesure la capacité d'une entreprise à payer ses intérêts sur la dette en utilisant son bénéfice d'exploitation.
32. **BFR (Besoin en fonds de roulement)** : Mesure le besoin en liquidités d'une entreprise pour financer ses opérations courantes.
33. **FCF (Flux de trésorerie disponibles)** : Flux de trésorerie disponibles pour rembourser la dette, distribuer des dividendes ou effectuer des investissements.

34. **Cycle d'exploitation** : Mesure la durée moyenne nécessaire pour transformer les stocks en encaissements.
35. **EBIT (Bénéfice avant intérêts et impôts)** : Mesure le bénéfice réalisé par une entreprise avant de payer les intérêts et les impôts.
36. **ROI (Retour sur investissement)** : Mesure le rendement d'un investissement en comparant le bénéfice généré avec le coût de l'investissement.
37. **ROA (Rendement des actifs)** : Mesure le bénéfice réalisé par une entreprise par rapport à la valeur de ses actifs.
38. **ROE (Rendement des capitaux propres)** : Mesure le bénéfice net réalisé par une entreprise par rapport à la valeur de ses capitaux propres.
39. **ROIC (Rendement du capital investi)** : Mesure le rendement généré par les investissements en capital d'une entreprise.
40. **EVA (Economic Value Added)** : Mesure la création de valeur économique d'une entreprise en comparant son rendement avec son coût du capital.
41. **Ratios de rentabilité** : Mesurent la performance d'une entreprise en analysant ses bénéfices par rapport à ses coûts et à ses investissements.
42. **Ratios d'endettement** : Mesurent la proportion de la dette d'une entreprise par rapport à ses capitaux propres et à ses actifs.
43. **Ratios de liquidité** : Mesurent la capacité d'une entreprise à répondre à ses obligations financières à court terme en utilisant ses actifs liquides.

44. **Ratios de solvabilité** : Mesurent la capacité d'une entreprise à répondre à ses obligations financières à long terme en utilisant ses actifs et ses flux de trésorerie.
45. **Ratios de trésorerie** : Mesurent la capacité d'une entreprise à générer des flux de trésorerie suffisants pour couvrir ses dépenses d'exploitation et de financement.
46. **Taux d'actualisation** : Taux utilisé pour estimer la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.
47. **Taux de croissance** : Mesure la variation en pourcentage d'une valeur ou d'un indicateur sur une période donnée.
48. **Taux de rendement interne (TRI)** : Taux qui égalise la valeur actuelle des flux de trésorerie d'un investissement avec son coût initial.
49. **Taux d'endettement** : Mesure la proportion de la dette d'une entreprise par rapport à ses capitaux propres et à ses actifs.
50. **Taux de marge brute** : Mesure le pourcentage de revenu restant après déduction du coût des biens vendus.
51. **Taux d'usure** : Taux d'intérêt maximum légal qu'une institution financière peut facturer sur un prêt.
52. **Actions** : Part de propriété dans une entreprise et donnent à leur propriétaire des droits sur les bénéfices et les décisions de l'entreprise.
53. **Obligations** : Titres de créance émis par une entreprise ou un gouvernement pour emprunter de l'argent auprès des investisseurs, avec des paiements d'intérêts réguliers et le remboursement du principal à l'échéance.
54. **Volatilité** : Mesure la variation des prix d'un actif financier sur une période donnée, indiquant le niveau de risque associé à cet actif.

55. **Analyste financier** : Professionnel qui analyse les données financières pour prendre des décisions d'investissement ou commerciales.
56. **Dividende** : Distribution périodique des bénéfices d'une entreprise à ses actionnaires, généralement sous forme de paiement en espèces ou d'actions supplémentaires.
57. **Investisseur** : Personne ou une entité qui alloue des fonds dans le but de réaliser un profit à partir de placements financiers tels que des actions, des obligations ou des fonds communs de placement.
58. **Trader** : Personne ou une entité qui achète et vend des actifs financiers sur les marchés financiers dans le but de réaliser des profits à court terme grâce à des fluctuations de prix.
59. **Hedge fund (Fonds de couverture)**: Fonds d'investissement privé qui utilise une variété de stratégies d'investissement, telles que l'effet de levier(LBO), et les produits dérivés, pour générer des rendements élevés pour ses investisseurs.
60. **Private equity** : Capitaux investis dans des entreprises non cotées en bourse, généralement dans le but de les acquérir, de les développer et de les revendre à un profit.
61. **Venture capital** : Type de financement accordé aux entreprises en démarrage tels que les startups et aux petites entreprises en croissance qui ont un fort potentiel de croissance, en échange d'une participation au capital.
62. **M&A (Fusions et acquisitions)** : Opérations commerciales dans lesquelles une entreprise acquiert une autre entreprise ou fusionne avec elle, généralement dans le but de créer des synergies et de renforcer sa position sur le marché.

63. **LBO (Leveraged Buyout)** : Transaction dans laquelle une entreprise est acquise en utilisant principalement de la dette, qui est ensuite remboursée à l'aide des flux de trésorerie générés par l'entreprise acquise.
64. **IPO (Initial Public Offering)** : Processus par lequel une entreprise devient publique en offrant ses actions au public pour la première fois sur le marché boursier.
65. **Term sheet** : Document décrivant les termes et conditions d'un investissement proposé, y compris le prix, les droits des investisseurs et d'autres modalités, souvent utilisé lors de négociations préliminaires.
66. **Due diligence** : Processus d'examen approfondi effectué par un acheteur potentiel avant une acquisition ou un investissement, pour évaluer les risques, les opportunités et la valeur d'une entreprise.
67. **Teaser** : Document court et informatif utilisé pour susciter l'intérêt des investisseurs potentiels ou des acheteurs dans le cadre d'une transaction.
68. **Business plan** : Document décrivant les objectifs commerciaux, les stratégies de croissance, les projections financières et d'autres aspects d'une entreprise, utilisé pour planifier et communiquer la vision de l'entreprise.
69. **TRI (Taux de rendement interne)** : Indicateur financier utilisé pour évaluer la rentabilité d'un investissement en calculant le taux de rendement qui égalise la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs avec le coût initial de l'investissement.
70. **VAN (Valeur actuelle nette)** : Mesure financière utilisée pour évaluer la rentabilité d'un investissement en calculant la valeur présente de tous les flux de trésorerie futurs attendus, actualisés au taux d'actualisation approprié.

71. **BFR (Besoin en fonds de roulement)** : Différence entre les actifs circulants et les passifs circulants d'une entreprise, mesurant la quantité de fonds nécessaires pour financer les opérations quotidiennes de l'entreprise.
72. **Taux de change** : Prix relatif d'une devise par rapport à une autre, déterminé par l'offre et la demande sur le marché des changes.
73. **Titrisation** : Processus de regroupement de plusieurs actifs financiers, tels que des prêts hypothécaires, en un seul instrument négociable vendu sur le marché.
74. **Prêt hypothécaire** : Prêt accordé par une institution financière à un emprunteur pour l'achat d'un bien immobilier, avec le bien lui-même comme garantie.
75. **Analyse SWOT** : Méthode d'évaluation des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces d'une entreprise ou d'un projet pour prendre des décisions stratégiques.
76. **Évaluation d'entreprise** : Processus d'estimation de la valeur d'une entreprise, généralement réalisé pour des besoins de vente, d'acquisition ou de financement.
77. **Ratio de Sharpe** : Indicateur de performance ajusté pour le risque, mesurant le rendement excédentaire d'un investissement par rapport à un actif sans risque par unité de risque.
78. **Stratégie d'investissement** : Plan ou une approche définissant les objectifs, les critères de sélection des investissements et les mesures de gestion des risques pour atteindre un rendement optimal.
79. **Liquidation judiciaire** : Processus juridique par lequel les actifs d'une entreprise sont vendus pour rembourser ses dettes en cas de faillite.

80. **Dépôt à terme (DAT)** : Placement financier où un montant fixe est déposé auprès d'une institution financière pour une durée prédéterminée à un taux d'intérêt convenu à l'avance.
81. **Effet de levier** : Utilisation de la dette pour augmenter le potentiel de rendement d'un investissement, mais aussi le risque de perte.
82. **Marché primaire** : Lieu où les nouveaux titres financiers sont émis et vendus pour la première fois par les émetteurs aux investisseurs.
83. **Marché secondaire** : Lieu où les investisseurs achètent et vendent des titres financiers déjà émis entre eux, sans impliquer l'entreprise émettrice.
84. **Marché des capitaux** : Lieu où les investisseurs achètent et vendent des titres à long terme, tels que des actions et des obligations, pour financer des entreprises et des projets.
85. **Marché monétaire** : Lieu où les investisseurs achètent et vendent des titres à court terme, tels que des bons du Trésor et des certificats de dépôt, pour investir temporairement des liquidités excédentaires.
86. **Marché boursier** : Lieu où les investisseurs achètent et vendent des actions et d'autres titres, permettant aux entreprises de lever des capitaux et aux investisseurs de réaliser des profits.
87. **Marché obligataire** : Lieu où les entreprises et les gouvernements émettent et négocient des obligations, permettant aux emprunteurs de lever des fonds à partir d'investisseurs.
88. **Marché des changes (Forex)** : Lieu où les devises sont échangées, permettant aux entreprises et aux investisseurs de convertir une monnaie en une autre.

89. **Portefeuille d'investissement** : Collection d'actifs financiers détenus par un investisseur, tels que des actions, des obligations et des fonds communs de placement, dans le but de réaliser un profit.
90. **PIB (Produit intérieur brut)** : Mesure de la valeur totale de tous les biens et services produits dans un pays pendant une période donnée, souvent utilisée comme indicateur de la santé économique.
91. **Inflation** : Augmentation générale des prix des biens et services dans une économie sur une période de temps, réduisant le pouvoir d'achat de la monnaie.
92. **Déflation** : Baisse générale des prix des biens et services dans une économie sur une période de temps, souvent associée à une faible demande et à une surabondance de l'offre.
93. **Risque systémique** : Risque de perturbation ou d'effondrement du système financier dans son ensemble, affectant de manière significative de nombreuses institutions financières et l'économie dans son ensemble.
94. **Risque spécifique** : Risque associé à une entreprise ou à un actif financier spécifique, résultant de facteurs internes tels que la gestion, la concurrence et la performance opérationnelle.
95. **ETF (Exchange-Traded Fund) ou fonds négocié en bourse** : Fonds d'investissement qui permet aux investisseurs d'acheter et de vendre des parts représentant la propriété d'un portefeuille diversifié d'actifs sous-jacents, tels que des actions, des obligations ou des matières premières, et qui est négocié en bourse comme une action ordinaire.
96. **Fonds communs de placement (FCP)** : Véhicules d'investissement collectif où l'argent des investisseurs est regroupé pour être investi dans une gamme diversifiée d'actifs financiers, gérés par des professionnels.

97. **Fonds de pension :** Plans de retraite parrainés par l'employeur ou gérés par le gouvernement, où les cotisations des travailleurs sont investies pour fournir des prestations de retraite futures.
98. **Les accords de Bâle :** Normes internationales qui établissent des règles pour la régulation bancaire afin de garantir la stabilité du système financier mondial.
99. **Risque opérationnel :** Probabilités de pertes financières ou de dommages pour une institution financière résultant de défaillances internes liées à des processus, à des systèmes, à des employés ou à des événements externes.
100. **Risque de liquidité :** Probabilité qu'une institution financière ne puisse pas honorer ses obligations financières à court terme en raison d'une incapacité à convertir rapidement ses actifs en liquidités disponibles.